

# PETIT GUIDE DE L'ADDICTOLOGIE À L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION, LOGEMENT.

- Lyon et alentour -

*Version du mardi 13 juin 2023*

« L'addiction est une maladie de la relation qui se soigne par la relation. Et la relation, c'est le métier des travailleurs sociaux, aussi sont-ils, comme tous les intervenants de proximité, des Interlocuteurs privilégiés en alcoologie »

**Micheline Claudon**

---

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ADD'R :

Portée par Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, ADD'R est une équipe transversale d'appui-conseil et de coordination sur la prévention des addictions auprès des équipes du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion, Logement de la région lyonnaise.

Elle opère plus spécifiquement sur trois cibles : le tabac, l'alcool et les mésusages médicamenteux.

ADD'R agit principalement par quatre voies :

- La coordination partenariale,
- La sensibilisation/formation,
- Le soutien aux projets,
- L'accompagnement des travailleurs sociaux sur des situations complexe.

Pour nous contacter : [addr@fndsa.org](mailto:addr@fndsa.org)

## CONTENU DU PETIT GUIDE :

Vous trouverez, listées dans le « [sommaire thématique](#) » en page **3**, des situations types auxquelles vous pourriez être confrontés lors de votre activité professionnelle. Les « [situations types](#) » renvoient par une lettre et un numéro de page à des « [actions types](#) » des pages **4 à 7**.

Ce conseil s'accompagne d'un renvoi vers des structures adaptées à la situation que vous rencontrez. Il s'agit essentiellement d'un guide, rien ne remplacera votre travail de mise en lien avec les personnes que vous accompagnez et les professionnels du secteur médical.

Vous trouverez de la page **9** à la page **30** une [liste des structures](#) et en page **31 et 32** un [index de ces structures](#), enfin en page **8** les structures

médicosociales sont positionnées sur [une carte](#), si vous lisez ce guide en version électronique vous avez accès [ici à une carte plus détaillée](#).

L'équipe ADD'R espère que ce petit guide vous sera utile dans votre pratique professionnelle.

## REMERCIEMENTS :

Nina Tissot de Aria-Oppelia et Marion Salomon du CDHS pour une relecture attentive et des conseils judicieux. L'association addiction France qui nous a aimablement transmis son livret « centres de soins en addictologie ». Christelle Hervago de la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour sa collaboration. Les équipes du Foyer pour les relectures attentives.

## SOMMAIRE THÉMATIQUE :

- a) J'apprends par hasard qu'une personne de mon service consomme une ou des substances psychoactives. \_\_\_\_\_ 4
- b) Une personne souhaite obtenir des informations sur les addictions. \_\_\_\_\_ 4
- c) Une personne vient me voir car une addiction lui pose des problèmes dans son quotidien. \_\_\_\_\_ 4
- d) Une personne vient me voir car elle souhaite arrêter une pratique addictive. \_\_\_ 4
- e) Une personne a abordé avec moi la question de ses problèmes avec une pratique addictive ou de sa consommation problématique d'un produit lors d'une conversation sur un autre sujet. \_\_\_\_\_ 5
- f) Une personne qui suit un traitement médicamenteux explique qu'elle dépasse régulièrement la prescription. \_\_\_\_\_ 5
- g) Une personne arrive régulièrement sous l'emprise d'une substance psychoactive lors de nos rendez-vous, empêchant ceux-ci de se dérouler correctement. \_\_\_\_\_ 5
- h) Une personne montre des signes de mise en danger corporelle : traces d'injections, hématomes... \_\_\_\_\_ 5
- i) Une personne enfreint régulièrement le règlement de la structure suite à des consommations importantes de substances psychoactives. \_\_\_\_\_ 6
- j) Une personne dont je sais qu'elle présente une problématique addictive va être hospitalisée prochainement. \_\_\_\_\_ 6
- k) Une personne dont je sais qu'elle présente une problématique addictive va être incarcérée. \_\_\_\_\_ 6
- l) Une personne a été diagnostiquée d'une pathologie somatique nécessitant le sevrage d'une de ses consommations. \_\_\_\_\_ 6
- m) Une personne que j'accompagne présente une addiction qui semble impacter l'accompagnement mais ne souhaite pas en parler. \_\_\_\_\_ 7
- n) Une personne dont je sais qu'elle consomme des quantités importantes d'alcool ou de benzodiazépine présente des signes de sevrage : tremblements importants, fièvre, palpitation, etc. et me signale qu'elle a cessé sa consommation. \_ 7
- o) Une personne souhaite arrêter de fumer. \_\_\_\_\_ 7

## ACTIONS TYPES.

### **a) J'apprends par hasard qu'une personne de mon service consomme une ou des substances psychoactives.**

Toute consommation de substance psychoactive n'est pas un problème. Vous pouvez aller lui en parler pour évaluer si la situation pose des problèmes et lui faire savoir que vous êtes en mesure de l'accompagner en cas de besoin.

### **b) Une personne souhaite obtenir des informations sur les addictions.**

Si la personne a moins de 25 ans, je peux l'orienter vers une [CJC \(Page 13-15 point C\)](#). Pour les consommations de produits illégaux, vous pouvez l'orienter vers un [CAARUD \(Page 12 point B\)](#). Pour le reste vous pouvez l'orienter vers un [CSAPA \(Page 8-11 point A\)](#). De manière générale cette personne pourra trouver des informations sur le site de [drogue-info-service \(Page 20 point J\)](#).

### **c) Une personne vient me voir car une addiction lui pose des problèmes dans son quotidien.**

C'est l'occasion d'entamer avec elle une réflexion sur ses consommations. La personne peut éventuellement se faire accompagner de son médecin traitant ou se tourner vers un dispositif spécialisé : si la personne a moins de 25 ans, elle peut s'orienter vers une [CJC \(Page 13-15 point C\)](#). Pour les personnes plus âgées elles peuvent soit se tourner vers un [CSAPA \(Page 8-11 point A\)](#), soit un [CAARUD \(Page 12 point B\)](#) dans le cas d'addiction à des produits illicites. Dans les deux cas, vous pouvez vous mettre en contact avec les professionnels de ces structures pour envisager un travail commun.

### **d) Une personne vient me voir car elle souhaite arrêter une pratique addictive.**

Si la personne semble désireuse d'arrêter un produit, qu'il soit licite ou non, on peut directement l'orienter vers des professionnelles capables d'accompagner un projet de sevrage. Ainsi on peut l'orienter vers un [CSAPA \(Page 8-11 point A\)](#), une [consultation ambulatoire d'addictologie \(Page 18 point F\)](#) ou un [hôpital de jour en addictologie \(Page 19 point G\)](#). Vous pouvez vous mettre en contact avec les professionnels de ces structures pour envisager un travail commun.

**e) Une personne a abordé avec moi la question de ses problèmes avec une pratique addictive ou de sa consommation problématique d'un produit lors d'une conversation sur un autre sujet.**

Arrêter une consommation dans le cadre d'une addiction nécessite beaucoup de motivation. Si la personne vous en parle d'elle-même c'est qu'elle a commencé à se rendre compte qu'une consommation était devenue problématique pour elle. Vous pouvez l'orienter vers des professionnelles qui pourront l'accompagner dans cette première étape nécessaire. La personne peut éventuellement se tourner vers son médecin traitant ou si la personne à moins de 25 ans un [CJC](#) (Page 13-15 point C). Si la consommation concerne des produits illicites il peut aussi aller rencontrer les équipes d'un [CAARUD](#) (Page 12 point B). Pour les personnes très éloignées du soin il est éventuellement possible de voir avec une [EMAP](#) (Page 15 point D).

**f) Une personne qui suit un traitement médicamenteux explique qu'elle dépasse régulièrement la prescription.**

Inviter la personne à en parler avec son médecin prescripteur, éventuellement se mettre en lien avec ledit médecin (avec l'accord de la personne). Les équipes des différents [CSAPA](#) (Page 8-11 point A) peuvent aussi être compétentes sur cette question. Il existe à Lyon une structure spécialisée, le [CERLAM](#) (Page 20 point J) qui pourrait être envisagée avec l'équipe médicale dans les cas les plus complexes.

**g) Une personne arrive régulièrement sous l'emprise d'une substance psychoactive lors de nos rendez-vous, empêchant ceux-ci de se dérouler correctement.**

Si vous constatez des mises en danger, cela peut être l'occasion d'inviter la personne à se rendre dans un [CAARUD](#) (Page 12 point B) ou à défaut d'au moins en parler avec son médecin traitant. Pour les personnes très éloignées du soin il est éventuellement possible de voir avec une [EMAP](#) (Page 15 point D).

**h) Une personne montre des signes de mise en danger corporelle : traces d'injections, hématomes...**

Si ce n'est pas forcément le bon angle pour commencer à parler avec la personne de ses consommations, c'est l'occasion de mettre en place une situation propice au développement de la confiance entre vous. Vous pouvez montrer que vous vous inquiétez des dommages créés par la consommation. Vous pouvez conseiller à la personne de rencontrer des personnes spécialisées

dans la réduction des risques et dommages (RDR). Les équipes des [CAARUD \(Page 12 Point B\)](#) peuvent accompagner les personnes dans la mise en place de pratiques de consommations moins risquées pour elles. Vous pouvez éventuellement faire appel à une [EMAP \(Page 15 point D\)](#) pour vous aider au cours de ce processus.

**i) Une personne enfreint régulièrement le règlement de la structure suite à des consommations importantes de substances psychoactives.**

Si ce genre de cas peut être l'occasion d'entamer un travail sur les addictions de la personne concernée, il est plutôt conseillé de séparer la question disciplinaire de celle du soin des addictions. C'est l'occasion de travailler pour accompagner la personne dans la prise de conscience de la situation problématique posée par les consommations de la personne. Une fois ce stade atteint, se référer au cas « **c) Une personne vient me voir car une addiction lui pose des problèmes dans son quotidien** ». Vous pouvez éventuellement faire appel à une [EMAP \(Page 15 point D\)](#) pour vous aider au cours de ce processus.

**j) Une personne dont je sais qu'elle présente une problématique addictive va être hospitalisée prochainement.**

Vous pouvez, en accord avec la personne, contacter l'équipe [ELSA \(Page 16-17 point E\)](#) de l'hôpital dans lequel elle sera hospitalisée. Ce sera l'occasion de préparer avec elle son entrée à l'hôpital.

**k) Une personne dont je sais qu'elle présente une problématique addictive va être incarcérée.**

Vous pouvez, avec l'accord de la personne, vous mettre en lien avec le [CSAPA](#) de sa prison d'arrivée (**Page 11 point A**). Ce sera l'occasion de préparer avec elle son entrée en prison avec l'équipe du CSAPA pénitencier.

**l) Une personne a été diagnostiquée d'une pathologie somatique nécessitant le sevrage d'une de ses consommations.**

Vous pouvez orienter la personne vers son médecin traitant en attendant d'obtenir un rendez-vous dans un [CSAPA \(Page 8-11 point A\)](#). Assurez-vous aussi que cette problématique a été évoquée avec le médecin spécialiste et que celui-ci a fourni un courrier pour adresser son patient à ses collègues.

**m) Une personne que j'accompagne présente une addiction qui semble impacter l'accompagnement mais ne souhaite pas en parler.**

Je peux lui proposer d'en parler avec d'autres professionnelles, ou proposer des temps collectifs autour des addictions de manière à aborder la situation par des moyens détournés en évitant de stigmatiser des personnes en particulier. Quoi qu'il en soit je peux évoquer la question avec [l'EMAP](#) (Page 15 point D).

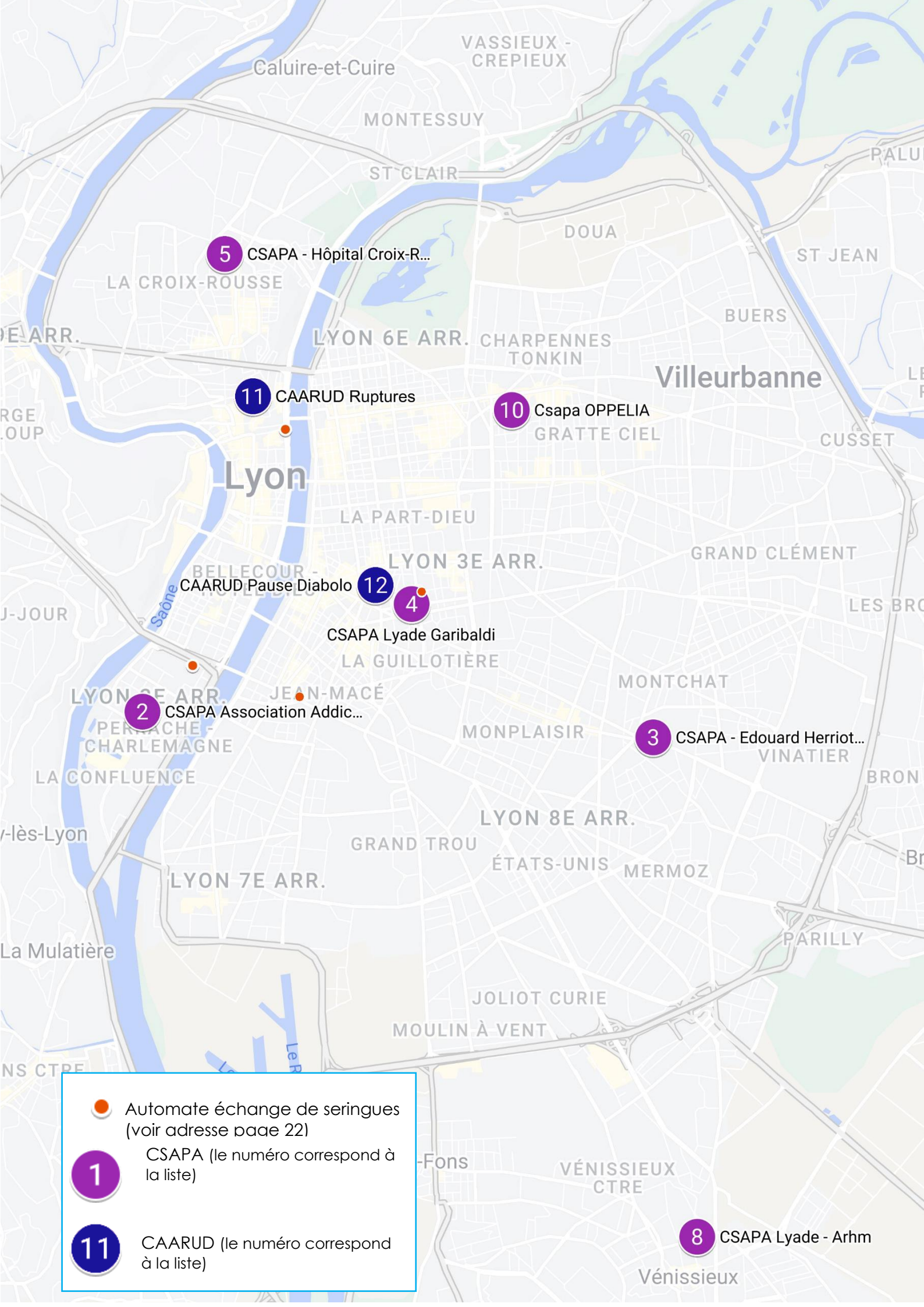
**n) Une personne dont je sais qu'elle consomme des quantités importantes d'alcool ou de benzodiazépine présente des signes de sevrage : tremblements importants, fièvre, palpitation, etc. et me signale qu'elle a cessé sa consommation.**




Les signes les plus évidents sont : tremblements, notamment des membres supérieurs, transpiration, sensibilité au bruit et à la lumière, voire dans les cas les plus aigües, hallucinations. J'appelle les services de secours et je les préviens qu'une personne présente des signes pouvant évoquer un syndrome de sevrage aigüe.

**o) Une personne souhaite arrêter de fumer.**

Je l'oriente vers son médecin traitant pour un accompagnement et la mise en place d'un traitement de substitution. Les équipes du [CDHS](#) (Page 28 Point K) peuvent aussi l'accompagner.





-  Automate échange de seringues (voir adresse page 22)
-  1 CSAPA (le numéro correspond à la liste)
-  11 CAARUD (le numéro correspond à la liste)

5 CSAPA - Hôpital Croix-R...

11 CAARUD Ruptures

10 Csapa OPPELIA GRATTE CIEL

12 CAARUD Pause Diabolo

4 CSAPA Lyade Garibaldi

2 CSAPA Association Addic...

3 CSAPA - Edouard Herriot... VINATIER

8 CSAPA Lyade - Arhm

## LISTE DES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN EN ADDICTOLOGIE

### LE SECTEUR MÉDICOSOCIAL :

#### A. Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :

Un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie est une structure ayant pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction à des produits ou des comportements. Il assure le suivi des personnes via des rendez-vous avec des professionnels. N'hésitez pas à vous mettre en lien avec la personne du CSAPA qui assurera le suivi. [Lien vers le site](#)

#### 1) CSAPA GIVORS :

Contact :	Tél : 04 72 49 23 77 / Mail : csapa.givors@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Lundi de 08h30 à 12h et 13h à 17h Mardi de 08h30 à 12h et 13h à 18h30 Mercredi de 08h30 à 12h et 13h à 16h30 Jeudi de 08h30 à 12h et 13h à 17h Vendredi de 08h30 à 12h30
Adresse :	3 Montée de Cras 69700 Givors

[Lien vers le Site](#)

#### 2) CSAPA LYON2 :

Contact :	Tel : 04 72 65 06 00 / Mail : csapa.lyon@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Lundi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h Mardi de 09h à 12h0 et de 14h à 17h30 Mercredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h Vendredi de 13h à 16h30
Adresse :	22 rue Seguin 69002 Lyon

[Lien vers le site](#)

#### 3) HÔPITAL EDOUARD HERRIOT LYON 3 :

Contact :	Tél. 04 72 11 78 52 / Mail : eh_addictologie@chu-lyon.fr
Horaires d'ouverture :	Du lundi au vendredi : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 <b>Fermé le mardi après-midi</b>
Adresse :	Hôpital Édouard Herriot - Pavillon K - Service d'addictologie 5 place d'Arsonval,

	69003 Lyon
--	------------

[Plaquette](#)

#### 4) CSAPA LYADE GARIBALDI - LYON 3:

Contact :	Tél. 04.72.84.62.00
Horaires d'ouverture :	Le standard téléphonique est ouvert : Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h <b>Sauf</b> le mardi de 16h à 18h Le centre reçoit uniquement <b>sur rendez-vous</b> les : Lundi de 9h à 13h et 13h30 à 18h Mardi de 9h à 13h et 13h30 à 19h Mercredi de 9h à 13h et 13h30 à 19h Jeudi de 9h à 13h et 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h à 13h et 13h30 à 17h
Adresse :	Lyade Lyon 31, rue de l'Abondance 69003 Lyon

[Lien vers le site](#)

#### 5) HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE - LYON 4 :

Contact :	Accueil : 04 26 73 25 90 / Secrétariat administratif : 04 26 73 25 82
Horaires d'ouverture :	Lundi de 9h00 à 13h00 et de 13h45 à 16h30 Mardi de 9h00 à 13h00 Mercredi de 9h00 à 13h00 et de 13h45 à 16h30 Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 13h45 à 16h30 Vendredi de 9h00 à 13h00 et 13h45 à 14h30
Adresse :	Hôpital de la Croix-Rousse 103, Grande Rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

Consultation Chemsex (prise de produits dans un contexte sexuel) :

Tous les jours au CSAPA

Tous les jeudis après-midi de 14H à 17 H et un mercredi mensuel en soirée au Centre de Santé Sexuelle-Le Griffon : 23 rue des Capucins Lyon 1er, tel : 04 28 29 04 87

[Plaquette](#)

#### 6) CSAPA MONTLUEL :

Contact :	Tel : 04 74 23 36 61 / Mail : aura01@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Mardi de 09h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 Mercredi de 09h à 13h et de 13h30 à 16h30 Vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h à 16h
Adresse :	189 Allée des Lilas 01120 Montluel

[Lien vers le site](#)

#### 7) CSAPA TARARE :

Contact :	Tel : 04 74 10 78 30 / Mail : csapa.tarare@addictions-france.org
-----------	------------------------------------------------------------------

Horaires d'ouverture :	Lundi de 14h à 18h Mardi de 09h à 12h et de 13h à 18h Mercredi de 09h à 13h et de 13h45 à 18h45 Jeudi de 08h45 à 12h et de 13h à 17h45 Vendredi de 09h à 13h et de 13h30 à 15h30
Adresse :	3 rue Traversière 69170 TARARE

[Lien vers le site](#)

## 8) LYADE VÉNISSIEUX :

Contact :	Tél. 04 78 67 33 33
Horaires d'ouverture :	Le standard téléphonique est ouvert : Du mardi au vendredi de 11h à 12h30 et de 13h à 16h <b>Sauf</b> le mercredi de 13h30 à 15h30 Le centre reçoit uniquement <b>sur rendez-vous</b> les : Lundi de 13h à 18h Mardi de 9h à 12h30 et 13h à 16h Mercredi de 10h à 12h30 et 13h à 18h Jeudi de 9h à 12h30 et 13h à 17h30 Vendredi de 9h à 12h30 et 13h à 17h
Adresse :	19, rue Victor Hugo 69200 Vénissieux

[Lien vers le site](#)

## 9) ARIA JONATHAN VILLEFRANCHE SUR SAÔNE :

Contact :	Tél : 04 74 62 15 92 / Mail : csapa.jonathan@oppelia.fr
Horaires d'ouverture :	Lundi de 9h à 13h et 14h à 17h Mardi de 9h à 13h et 14h à 18h Mercredi : fermé au public Jeudi de 9h à 13h et 14h à 19h Vendredi de 9h à 13h et 14h à 17h
Adresse :	131 rue de l'Arc 69400 Villefranche-sur-Saône

[Lien vers le site \(mairie\)](#)

## 10) ARIA GRIFFON (VILLEURBANNE) :

Contact :	Tél : 04 72 10 13 13 / Mail : csapa.griffon@oppelia.fr
Horaires d'ouverture :	Le centre reçoit uniquement <b>sur rendez-vous</b> les : Lundi ou vendredi de 9h30 à 13h Une permanence téléphonique est assurée : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h Mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h Mercredi de 9h30 à 13h Jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 17h30 Vendredi de 9h30 à 13h
Adresse :	16 Rue Dedieu 69100 Villeurbanne



## En milieu carcéral :

### CSAPA VINATIER : EPM MEYZIEU ET MAISON D'ARRÊT DE CORBAS

Contact :	Tel : 04 72 09 96 96
-----------	----------------------

### CSAPA SITONI-ASSOCIATION TANDEM : CENTRE PÉNITENTIAIRE SAINT QUENTIN-FALLAVIER

*C'est le CSAPA de secteur de Bourgoin-Jallieu qui assure la gestion du CSAPA du centre pénitentiaire de Saint Quentin-Fallavier.*

Contact :	Tel : 04 74 93 15 64 / Mail : <a href="mailto:contact@sitoni.fr">contact@sitoni.fr</a>
Horaires d'ouverture :	Lundi de 9h00 à 19h30 Mardi de 9h00 à 13h00 Mercredi de 9h00 à 16h00 Jeudi de 10h00 à 19h30 Vendredi de 9h00 à 14h30
Adresse :	Immeuble « Le Duplessis » 5, rue Charcot Quartier de Champaret 38300 Bourgoin-Jallieu

[plaquette](#)

Vous pouvez trouver ici la « [liste complète France](#) » faites par la Fédération Addiction. (Mots clés pour recherche : fédération addiction liste CSAPA pénitentiaire)

## B. Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) :

Les CAARUD sont composés d'une équipe pluridisciplinaire réunissant travailleurs sociaux, infirmiers et parfois médecin. Ils accueillent les usagers de drogues illicites avec un minimum de conditions : respect de l'équipe et des autres usagers et interdiction de consommation sur place. L'abstinence, le projet de sevrage, la sobriété ou d'autres considérations ne sont pas exigées (principe de l'accueil inconditionnel). Accompagner les consommations des usagers, délivrance de matériel, analyse de produits sont proposés sur place. Accueil collectif et individuel.

[Lien vers le site](#)

### 11) PAUSE DIABOLO (SAXE-GAMBETTA) :

Contact :	Tel : 04 78 62 03 74 / Mail : pausediabolo@mas-asso.fr
Horaires d'ouverture :	<b>Accès au matériel en libre-service accompagné</b> Le lundi de 10H00 à 20H00. Le mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 18H00. Le mercredi de 10H00 à 13H00. Fermeture l'après-midi. <b>Accueil collectif avec espace hygiène</b> Mixte : Du lundi au vendredi de 14H30 à 17H30 <b>sauf le mardi</b> et le mercredi de 10H00 à 12H30. <b>Réservé aux personnes se définissant comme femme</b> : le mardi de 14H30 à 17H30. <b>Permanences</b> Permanence sociale le mardi de 10H00 à 13H00 (sur rdv). Le « Before » propose de l'analyse de produits (environ 45 min) et des TROD (VIH, VHB, VHC) pour préparer ses sorties le vendredi de 14H30 et 17H30. Il existe d'autres permanences spécifiques Merci de contacter le service pour connaître les modalités d'accès.
Adresse :	64 rue Villeroy 69003 Lyon

[Lien vers le site](#)

### 12) ARIA-RUPTURE :

Le CAARUD ARIA-RUPTURE possède un dispositif d'aller vers, que vous pouvez éventuellement contacter pour qu'il se déplace en direction des usagers, vous pouvez les appeler à ce sujet.

Contact :	Tel : 04 78 39 34 89 / Mail : caarud.ruptures@oppelia.fr
Horaires d'ouverture :	Lundi de 09h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30 Mardi de 09h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30 Mercredi de 14h30 à 19h00 Jeudi de 09h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30 Vendredi de 14h30 à 16h30
Adresse :	36 rue Burdeau 69004 Lyon

[Lien vers le site](#)



## C. Les consultations jeunes consommateurs (CJC) :

Les CJC sont des dispositifs émanant de CSAPA. Destinées au 15-25 ans et à leurs proches, Le principe est de faire le point, éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique. Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet. Les jeunes peuvent s'y rendre seuls ou accompagnés de leurs parents ou d'un proche. Les parents peuvent également être reçus avec ou sans le jeune concerné. [site](#)

### CJC GIVORS :

Contact :	Tel : 04 72 49 23 77 / Mail : csapa.givors@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Lundi : 08h30 à 12h – 13h à 17h Mardi : 08h30 à 12h – 13h à 18h30 Mercredi : 08h30 à 12h – 13h à 16h30 Jeudi : 08h30 à 12h – 13h à 17h Vendredi : 08h30 à 12h30 Consultations : Mardi : 14h à 19h Mercredi : 09h à 12h – 14h à 16h30 Jeudi : 09h à 12h – 14h à 17h
Adresse :	3 Montée de Cras 69700 Givors

[Lien vers le site](#)

### CJC LYON PRESQU'ILE :

Contact :	Tel : 04 72 65 06 00 / Mail : csapa.lyon@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Lundi : 09h à 12h – 14h à 18h Mardi et mercredi : 14h à 18 h Jeudi : 09h à 12h – 14h à 19h Vendredi : 13h à 16h
Adresse :	22 rue Seguin 69002 Lyon

[Lien vers le site](#)

### CJC HÔPITAL EDOUARD HERRIOT LYON 3 :

Contact :	Tel : 04 72 11 78 52 / Mail : eh_addictologie@chu-lyon.fr
Horaires d'ouverture :	Date à demander au secrétariat : Un lundi par mois de 17h à 18h15.
Adresse :	Service d'addictologie - consultation jeunes consommateurs – Pavillon K - Hôpital Edouard Herriot 5 place d'Arsonval 69003 Lyon

[Plaquette](#)

## CJC MONTLUEL :

Contact :	Tel : 04 74 23 36 61 / Mail : aura01@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	Du mardi au vendredi sur rendez-vous
Adresse :	189 Allée des Lilas 01120 MONTLUEL

[Lien vers le site](#)

## CJC LYADE/ARIA RILLIEUX :

Contact :	Tél : 04 78 97 32 74 / Mail : peeps-rillieuxlapape.lyade@arhm.fr
Horaires d'ouverture :	Vendredi de 13 h à 17h
Adresse :	40 Rue du Général Brosset 69140 Rillieux-la-Pape

[Lien vers le site](#)

## CJC LYADE SAINT-PRIEST :

Contact :	Tél : 04 37 25 07 19 / Mail : peeps-saintpriet.lyade@arhm.fr
Horaires d'ouverture :	Le mercredi des semaines paires De 9h30 à 12h30 et de 13h à 18h
Adresse :	Point Ecoute 21 rue Bel Air 69800 Saint Priest

[Lien vers le site](#)

## CJC DE TARRARE :

Contact :	Tel : 04 74 10 78 30 / Mail : csapa.tarare@addictions-france.org
Horaires d'ouverture :	- Secrétariat : Lundi de 14h à 18h Mardi de 09h à 12h et de 13h à 18h Mercredi de 09h à 13h et de 13h45 à 18h45 Jeudi de 08h45 à 12h et de 13h à 17h45 Vendredi de 09h à 13h et de 13h30 à 15h30 - Consultations : Mardi : 13h à 18h Mercredi : 09h à 13h – 13h45 à 18h45
Adresse :	3 rue Traversière 69170 TARRARE

[Lien vers le site](#)

## CJC LYADE VAULX-EN-VELIN :

Contact :	Tél : 04 78 80 81 59
Horaires d'ouverture :	Le lundi de 14h à 18h

Adresse :	Lieu Ecoute Vaulx-en-Velin 7, Chemin du Grand Bois 69120 Vaulx en Velin
-----------	-------------------------------------------------------------------------------

[Lien vers le site](#)

### CJC LYADE VENISSIEUX :

Contact :	Tél : 04 78 67 33 33
Horaires d'ouverture :	Lundi de 15h30 à 18h Mercredi de 10h à 12h30 et de 13h à 18h30
Adresse :	19 rue Victor Hugo 69200 Vénissieux

[Lien vers le site](#)

### CJC VILLEURBANNE :

Contact :	Tél. 04 72 10 13 13 / Mail : csapa.griffon@oppelia.fr
Horaires d'ouverture :	Lundi de 18 h à 19 h Mercredi de 12 h à 13 h Vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00
Adresse :	Csapa du Griffon 16 Rue Dedieu 69100 Villeurbanne

[Lien vers le site](#)

### CJC JONATHAN - VILLEFRANCHE SUR SAÔNE :

Contact :	Tél : 04 74 60 59 00 / Mail : cjc.villefranche@oppelia.fr
Horaires d'ouverture :	Lundi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 Mercredi de 14h00 à 19h00 Vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00
Adresse :	La Maison Des Adolescents, 22 Rue Desseigne, 69400 Villefranche-sur-Saône

[Lien vers le site](#)

#### **D. Equipe Mobile Addiction Précarité :**

L'EMAP, rattachée au CSAPA du Griffon (10), est constituée d'une infirmière, d'un médecin addictologue et de deux psychologues et intervient dans les structures AHI et LHSS/LAM dans la région lyonnaise. Cette équipe a pour mission de rencontrer les personnes en situation de grande précarité et en difficulté pour consulter en centre de soin. Cela ne consiste pas dans une orientation systématisée vers les CSAPA ou vers le sevrage mais constitue plutôt une modalité d'accompagnement au sein même de la structure afin de rendre les dispositifs de soin les plus accessibles possibles.

Contact :	Mail : <a href="mailto:emap.griffon@oppelia.fr">emap.griffon@oppelia.fr</a>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------

## LE SECTEUR HOSPITALIER :

### E. Équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) :

L'ELSA propose des actions de soins, de prévention, d'information et de sensibilisation aux patients hospitalisés, présentant des conduites addictives.

[Lien vers le site](#)

#### 13) HOPITAL DE L'ARBRESLE

Contact :	Tel : 04 74 01 93 02 / Mail : secretariatelsa@hoparb.com
Horaires d'ouverture :	Lundi, mardi et vendredi de 09h à 12h30 Jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
Adresse :	206 Chemin du Ravatel, 69210 L'Arbresle

[Lien vers le site](#)

#### 14) HÔPITAL PIERRE WERTHEIMER (BRON) :

Contact :	Tél : 04 72 11 80 64 / Mail : ghe.elsa@chu-lyon.fr
Adresse :	Hôpital Pierre Wertheimer - Entrée B – Rez-de-jardin 59 boulevard Pinel 69500 Bron

[Plaquette](#)

#### 15) VINATIER – SUAL (BRON) :

Contact :	Téléphone : 04 37 91 50 75
Adresse :	Le Centre Hospitalier Le Vinatier - Bâtiment 202 95 bd Pinel 69500 Bron

[Lien vers le site](#)

#### 16) HÔPITAL FEMME-MÈRE-ENFANT (BRON) :

Contact :	Tel : 04 72 11 80 64 / Mail : ghe.elsa@chu-lyon.fr
Adresse :	Hôpital Pierre Wertheimer - Entrée B – Rez-de-jardin 59 boulevard Pinel 69500 Bron

[Lien vers le site](#)

#### 17) HOPITAL DE GIVORS :

Contact :	Tel : 04 78 07 30 69 / Mail : addictologie@ch-givors.fr
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30
Adresse :	9, avenue du Professeur Fleming 69701 GIVORS

#### 18) HÔPITAL EDOUARD HERRIOT (LYON 3<sup>E</sup>) :

Contact :	Tél. 04 72 11 91 04 / Mail : eh_addictologie@chu-lyon.fr
Adresse :	Hôpital Édouard Herriot - Pavillon K 5 place d'Arsonval, 69003 Lyon

[Plaquette](#)

### 19) HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE (LYON 4<sup>E</sup>) :

Contact :	Tél : 04 26 73 28 40 (répondeur) / mail : ghn.elsa@chu-lyon.fr
Adresse :	ELSA - Service Hépatologie et de Gastroentérologie du Pr. ZOULIM HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE 103, Grande-Rue de la Croix-Rousse 69004 LYON

[Plaquette](#)

### 20) SAINT-JOSEPH SAINT-LUC (LYON 7<sup>E</sup>) :

Contact :	Tel : 04 78 61 88 68 / Mail : addictologie@chsjsl.fr
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin De 8h30 à 12h30.
Adresse :	20 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon

[Plaquette](#)

### 21) HÔPITAL SAINT-JEAN-DE-DIEU (LYON 8<sup>E</sup>) :

Contact :	Tél : 04 26 73 79 20 / Mail : elsa@arhm.fr
Adresse :	290, route de Vienne 69008 LYON

[Lien vers le site](#)

### 22) HÔPITAL LYON SUD (PIERRE BENITE) :

Contact :	Tel : 04 78 86 41 00 / Mail : ls.addictologie-consult@chu-lyon.fr
Adresse :	Hôpital Lyon Sud 165 Chemin du Grand Revoyet 69310 PIERRE BENITE

[Plaquette](#)

### 23) HÔPITAL DE TARARE :

Contact :	Tel : 04 74 05 33 60 / mail : elsatarare@lhospitalnordouest.fr
Adresse :	1 boulevard Garibaldi 69170 TARARE

[Lien vers le site](#)

### 24) GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :

Contact :	Tel : 04 27 85 21 04 (Service d'addictologie, pas de guichet ELSA)
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Adresse :	Lieu-dit le "Couloud"- Feyzin 2, avenue du 11 Novembre 1918 69200 Vénissieux

[Lien vers le site](#)

## 25) HÔPITAL DE VILLEFRANCHE-SUR-SÂONE

Contact :	Tel : 04 74 09 24 09 / Mail : elsa@hno.fr
Adresse :	Hôpitaux Nord-Ouest - Villefranche-sur-Saône, Plateau d, 69400 Gleize

[Lien vers le site](#)

## F. La consultation ambulatoire d'addictologie :

Les consultations ambulatoires d'addictologie sont des lieux proposant une offre diagnostique, d'orientation et de suivi sous la forme de consultations médicales.

### 26) LE VINATIER (BRON) :

Uniquement sur orientation médical.

Contact :	Mail : <a href="mailto:SUAL@ch-le-vinatier.fr">SUAL@ch-le-vinatier.fr</a> : Joindre l'avis médical d'orientation.
Adresse :	Centre Hospitalier le Vinatier - Bâtiment 502 (Revol, Pôle MOPHA) 95 boulevard Pinel, 69500 Bron

[Lien vers le site](#)

### 27) HÔPITAL EDOUARD HERRIOT (LYON 3<sup>E</sup>) :

Le SUAL HCL - GHC propose des consultations médicales pour tous types de problématiques addictologiques, avec une prédilection pour les substances illicites (cannabis, cocaïne, opioïdes...) et pour le tabac.

Contact :	Tel : 04 72 11 91 04 / Mail : <a href="mailto:eh_addictologie@chu-lyon.fr">eh_addictologie@chu-lyon.fr</a>
Horaires d'ouverture :	Sur rendez-vous : Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
Adresse :	Hôpital Édouard Herriot - Pavillon K 5 place d'Arsonval 69003 Lyon

[Plaquette](#)

### 28) HÔPITAL DE LA CROIX ROUSSE (LYON 4<sup>E</sup>) :

La consultation d'addictologie est un lieu de consultation ambulatoire proposant pour les addictions à l'alcool et au tabac, une offre diagnostique, d'orientation et de suivi sous la forme de consultations individuelles.

Contact :	Tel : 04 26 73 28 40 /
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Adresse :	Hôpital de la Croix-Rousse - Bâtiment D au 2ème étage 103 grande rue de la Croix Rousse 69004 LYON

[Lien vers le site](#) (consultation addiction et grossesse [Lien vers le site](#) )



## G. L'hôpital de jour d'addictologie :

L'Hôpital de Jour en Addictologie est une structure spécialisée dans la prise en charge ambulatoire, à la journée, des personnes en difficulté, avec un ou plusieurs produits psychoactifs (alcool, médicaments...).

Dans la plupart des services de jour, l'hospitalisation est prescrite par le médecin à la suite d'une consultation au sein du service.

### 29) HOPITAL DE L'ARBRESLE

Contact :	Tel 04 74 01 68 42 / Mail : secretariathdj@hoparb.com
Horaires d'ouverture :	Du lundi au vendredi De 9 h 15 à 16 h 30
Adresse :	206 Chemin du Ravatel, 69210 L'Arbresle

[Lien vers le site](#)

### 30) HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE (LYON 4<sup>E</sup>) :

Contact :	Tel 04 26 73 29 59
Horaires d'ouverture :	Horaires d'accueil : Lundi de 9h à 13 h Jeudi de 14h à 17h Vendredi de 14h30 à 17 h
Adresse :	Hôpital de la Croix-Rousse - Bâtiment D - 2e étage 103, Grande Rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

[Plaquette](#)

### 31) GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :

Contact :	Tel : 04 27 85 21 04
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Adresse :	GHM Les Portes du Sud Lieu-dit le "Couloud"- Feyzin 2, avenue du 11 Novembre 1918 69200 Vénissieux

[Lien vers le site](#)

## H. Service d'hospitalisation addictologie :

Il s'agit de séjours de 14 jours pour sevrages complexes concernant tous types d'addictions. L'admission se fait après une visite auprès d'un médecin de la structure. Les soins sont en collectifs et individuels)

### 32) HOPITAL DE L'ARBRESLE

Contact :	Tel : 04 74 01 68 63 / Mail : secretariataddicto@hoparb.com
Horaires d'ouverture :	Sur RDV
Adresse :	206 Chemin du Ravatel, 69210 L'Arbresle

[Lien vers le site](#)

### 33) HÔPITAL DE LA CROIX ROUSSE (LYON 4<sup>E</sup>) :

Contact :	Tel : 04 26 73 28 40
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Adresse :	Hôpital de la Croix-Rousse Bâtiment A -2e étage Service d'hospitalisation Addictologie et Hépatologie A2 103 Gd Rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon

[Lien vers le site](#)

### 34) GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :

Contact :	Tel : 04 27 85 21 04
Horaires d'ouverture :	Horaires du secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Adresse :	Lieu-dit le "Couloud"- Feyzin 2, avenue du 11 Novembre 1918 69200 Vénissieux

[Lien vers le site](#)

## I. Lieux résidentiels postcure :

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie résidentiel accueille toutes personnes en souffrance du fait de l'usage de substances psychoactives et ayant engagé une démarche de soins et qui souhaitent être accompagnées et soutenues pour la poursuivre. La prise en charge médicale, psychologique et sociale se réalise par des séjours de 12 à 15 semaines renouvelables, **après un sevrage hospitalier ou par transfert d'autres types de post-cure.**

### 35) COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE « LES PORTES DE L'IMAGINAIRE » (LE BOURG 42)

Contact :	Tél : 04 77 96 25 85 Mail : contact@centre-rimbaud.fr
Adresse :	« Les Portes de l'Imaginaire » Le Bourg 42111 Saint Didier Sur Rochefort

[Lien vers le site](#)

### 36) LA FUCHARNIÈRE (SAINT DIDIER AU MONT D'OR 69) :

Contact :	Tél. 04 72 17 72 69 / Mail : lyadefucharniere@arhm.fr
Adresse :	45 Avenue Pasteur 69370 Saint Didier au Mont d'Or

[Lien vers le site](#)

## J. Services spéciaux :

### 37) CENTRE D'ÉVALUATION ET D'INFORMATION SUR LA PHARMACODÉPENDANCE

Les CEIP recueillent les cas de pharmacodépendance et d'abus liés à la prise de substances psychoactives et notifiés par les professionnels de santé. Ils les évaluent grâce à des outils adaptés. Leurs enquêtes préparent les travaux de la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes siégeant à l'ANSM.

Contact :	Tel : 04 72 11 94 11 / Mail : ceip.addictovigilance@chu-lyon.fr
Adresse :	CEIP-Addictovigilance, 162 A avenue Lacassagne 69003 Lyon

### 38) AUTOMATE ÉCHANGE DE SERINGUE :

Programme géré par la direction de la santé publique de la Ville de Lyon, il permet de collecter les seringues usagées et de fournir du matériel stérile. En cas de problème sur un distributeur vous pouvez contacter la direction de la santé par mail.

Contact :	Mail : direction.sante.public@mairie-lyon.fr
Horaires d'ouverture :	24h/24 et 7j/7
Adresse :	1-2 Quai Jean Moulin, 69001 Lyon 1 rue du Bélier, 69002 Lyon 50 rue du Pensionnat, 69003 Lyon 36 rue Raoul Servant, 69007 Lyon

### 39) DROGUE INFO SERVICE :

Drogues info service est le service national d'aide à distance en matière de drogues et de dépendances. Il a également en charge le recensement, la mise à jour et la mise à disposition du public de l'annuaire national des structures spécialisées en addictologie.

Contact :	Tel : 0 800 23 13 13
Horaires d'ouverture :	Tous les jours De 8h à 2h.
Adresse :	Internet : <a href="https://www.drogues-info-service.fr/">https://www.drogues-info-service.fr/</a>

#### 40) CERLAM :

Le Centre Ressource Lyonnais des Addictions Médicamenteuses reçoit des patients **sur prescription d'un médecin**. Il vient en aide aux personnes présentant une addiction au médicament. Son action consiste à réaliser une évaluation complète puis à proposer à leur médecin un schéma de prise en charge adapté.

Contact :	Mail : HCL.cerlam@chu-lyon.fr
Adresse :	CERLAM CSAPA de l'Hôpital Edouard Herriot - Pavillon K Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL) 5 place d'Arsonval 69003 Lyon

[Plaquette](#)

#### 41) KEEP SMILING :

Keep Smiling est une association d'auto-support en milieu festif, dont l'objectif principal est l'information et la réduction des risques par rapport à la consommation de substances psycho-actives, mais aussi la sexualité, les risques auditifs, la prévention routière, etc. dans les soirées techno/électro et les festivals de la région Rhône-Alpes. Elle propose aussi une permanence une fois par semaine.

Contact :	Tél : 04.72.60.92.66
Horaires d'ouverture :	<b>Permanence d'accueil les vendredis de 17h à 21h.</b> Atelier Mix, point internet, bibliothèque et espace de réduction des risques
Adresse :	3, rue Baraban 69006 Lyon

#### K. Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS)

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale (C.D.H.S.) est une association qui possède six Centres de Santé et de Prévention (CSP) dans le département du Rhône ayant pour activité la tabacologie, la pneumologie, la vaccination publique et internationale, la lutte antituberculeuse et l'éducation pour la santé.

**Pour toute consultation, merci d'apporter votre carnet de santé (ou vaccination) et votre carte vitale (ou attestation de droits).**

#### 42) CDHS GIVORS

Contact :	Tel : 04 37 20 14 05
Horaires d'ouverture :	Lundi : 8h00 à 17h30 Mardi : 8h00 à 17h30 Mercredi : 8h00 à 17h00

	Jeudi : 8h00 à 17h00 Vendredi : fermé
Adresse :	60 rue Roger Salengro 69700 GIVORS

[Lien vers le site](#)

### 43) CDHS LYON

Contact :	Tel : 04 72 73 12 76
Horaires d'ouverture :	Lundi : 8h30 -18h Mardi : 8h30 -17h30 Mercredi 8h30-19h Jeudi : 8h30-18h30 Vendredi : 8h30-17h
Adresse :	2 rue de Marseille 69007 LYON

[Lien vers le site](#)

### 44) CDHS VAULX-EN-VELIN

Contact :	Tel : 04 78 80 98 12
Horaires d'ouverture :	Lundi : 9h à19h Mardi : 8h à16h30 Mercredi : 8h à16h30 Jeudi : 8h30 à18h30 Vendredi : fermé
Adresse :	25 rue Rabelais 69120 VAULX-EN-VELIN

[Lien vers le site](#)

### 45) CDHS VÉNISSIEUX

Contact :	Tel : 04 72 50 08 68
Horaires d'ouverture :	Lundi : 8h à18h Mercredi : 8h à16h Mardi et Jeudi : 8h à17h30 Vendredi : fermé
Adresse :	5 place de la paix 69200 VÉNISSIEUX Dans la rue piétonne

[Lien vers le site](#)

### 46) CDHS VILLEFRANCHE

Contact :	Tel : 04 74 65 02 70
Horaires d'ouverture :	Lundi et mardi : 8h à12h et 12h30 à17h30 Mercredi : 8h à12h30 et 13h à17h15 Jeudi : 8h à12h et 13h à16h30 Vendredi : fermé
Adresse :	37 rue de Villars 69400 VILLEFRANCHE

[Lien vers le site](#)

## 47) CDHS VILLEURBANNE

Contact :	Tel : 04 78 68 39 60
Horaires d'ouverture :	Du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30
Adresse :	19 rue Jean Bourgey 69100 VILLEURBANNE

[Lien vers le site](#)

## INDEX DES SERVICES :

A. Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) :	9
1) CSAPA GIVORS :	9
2) CSAPA LYON2 :	9
3) HÔPITAL EDOUARD HERRIOT LYON 3 :	9
4) CSAPA LYADE GARIBALDI - LYON 3:	10
5) HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE - LYON 4 :	10
6) CSAPA MONTLUEL :	10
7) CSAPA TARRARE :	10
8) LYADE VÉNISSIEUX :	11
9) ARIA JONATHAN VILLEFRANCHE SUR SAÔNE :	11
10) ARIA GRIFFON (VILLEURBANNE) :	11
En milieux carcéral :	13
CSAPA VINATIER : EPM MEYZIEU ET MAISON D'ARRÊT DE CORBAS	13
CSAPA SITONI-ASSOCIATION TANDEM : CENTRE PÉNITENTIAIRE SAINT QUENTIN-FALLAVIER	13
B. Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) :	14
11) PAUSE DIABOLO (SAXE-GAMBETTA) :	14
12) ARIA-RUPTURE :	14
C. Les consultations jeunes consommateurs (CJC) :	16
CJC GIVORS :	16
CJC LYON PRESQU'ILE :	16
CJC HÔPITAL EDOUARD HERRIOT LYON 3 :	16
CJC MONTLUEL :	17
CJC LYADE/ARIA RILLIEUX :	17
CJC LYADE SAINT-PRIEST :	17
CJC DE TARRARE :	17
CJC LYADE VAULX-EN-VELIN :	17
CJC LYADE VENISSIEUX :	18
CJC VILLEURBANNE :	18
CJC JONATHAN - VILLEFRANCHE SUR SAÔNE :	18
D. Equipe Mobile Addiction Précarité :	19
E. Équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) :	20
13) HOPITAL DE L'ARBRESLE	20
14) HÔPITAL PIERRE WERTHEIMER (BRON) :	20
15) VINATIER – SUAL (BRON) :	20
16) HÔPITAL FEMME-MÈRE-ENFANT (BRON) :	20



17)	HOPITAL DE GIVORS :	_____	20
18)	HÔPITAL EDOUARD HERRIOT (LYON 3 <sup>E</sup> ) :	_____	20
19)	HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE (LYON 4 <sup>E</sup> ) :	_____	21
20)	SAINT-JOSEPH SAINT-LUC (LYON 7 <sup>E</sup> ) :	_____	21
21)	HÔPITAL SAINT-JEAN-DE-DIEU (LYON 8 <sup>E</sup> ) :	_____	21
22)	HÔPITAL LYON SUD (PIERRE BENITE) :	_____	21
23)	HÔPITAL DE TARARE :	_____	21
24)	GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :	_____	21
25)	HÔPITAL DE VILLEFRANCHE-SUR-SÂONE _____		22
<b>F. La consultation ambulatoire d'addictologie :</b>			<b>23</b>
26)	LE VINATIER (BRON) :	_____	23
27)	HÔPITAL EDOUARD HERRIOT (LYON 3 <sup>E</sup> ) :	_____	23
28)	HÔPITAL DE LA CROIX ROUSSE (LYON 4 <sup>E</sup> ) :	_____	23
<b>G. L'hôpital de jour d'addictologie :</b>			<b>24</b>
29)	HOPITAL DE L'ARBRESLE _____		24
30)	HÔPITAL DE LA CROIX-ROUSSE (LYON 4 <sup>E</sup> ) :	_____	24
31)	GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :	_____	24
<b>H. Service d'hospitalisation addictologie :</b>			<b>25</b>
32)	HOPITAL DE L'ARBRESLE _____		25
33)	HÔPITAL DE LA CROIX ROUSSE (LYON 4 <sup>E</sup> ) :	_____	25
34)	GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD (VENISSIEUX) :	_____	25
<b>I. Lieux résidentiels postcure :</b>			<b>26</b>
35)	COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE « LES PORTES DE L'IMAGINAIRE » (LE BOURG 42) _____		26
36)	LA FUCHARNIÈRE (SAINT DIDIER AU MONT D'OR 69) :	_____	26
<b>J. Services spéciaux :</b>			<b>27</b>
37)	CENTRE D'ÉVALUATION ET D'INFORMATION SUR LA PHARMACODÉPENDANCE _____		27
38)	AUTOMATE ÉCHANGE DE SERINGUE :	_____	27
39)	DROGUE INFO SERVICE :	_____	27
40)	CERLAM :	_____	28
41)	KEEP SMILING :	_____	28
<b>K. Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) _____</b>			<b>28</b>
42)	CDHS GIVORS _____		28
43)	CDHS LYON _____		29
44)	CDHS VAULX-EN-VELIN _____		29
45)	CDHS VÉNISSIEUX _____		29
46)	CDHS VILLEFRANCHE _____		29
47)	CDHS VILLEURBANNE _____		30